



88, avenue Verdier, Timbre Y501 / Y502 - CS70058 – 92541 Montrouge Cedex

Permanence: bureau RJ-A 32-34

✉ dg75-syndicat-national-cfe-cgc@insee.fr ☎ 01.87.69.53.87

<http://cfecgcinsee.free.fr/>

## La lettre de la CFE-CGC Insee

### Spéciale CTR du 28 juin 2018

Nos représentants présents au CTR.....	3
Liminaire de la CFE-CGC de l'Insee.....	3
Synthèse des échanges.....	4
Nos vœux et résultats des votes.....	7
- Projet d'arrêté d'organisation de la DG (vœux 1 et 2) .....	7
- Projet d'arrêté de restructuration concernant les sites BRPP (vœux 3 à 5) .....	8
- Projet d'arrêté de restructuration sur le transfert des activités Estel au CSM (vœu 6)...	9
- Point sur les difficultés de l'application Capi3G (vœux 19 et 20) .....	9
- Rapport d'activité 2017 et perspectives 2018 (vœux 7 et 8) .....	10
- Bilan social 2017 (vœux 9 à 18).....	11
- Point d'information sur le budget (vœux 21 et 22) .....	14



## Nos représentants présents au CTR

Margot PERBEN (élue CFE-CGC Insee),

Catherine GILLES et Jean-Philippe DE PLAZAOLA (experts CFE-CGC Insee).

## Liminaire de la CFE-CGC de l'Insee

*« En 2017, la baisse des effectifs en fonction à l'Insee se poursuit, elle s'accélère même pour les effectifs hors enquêteurs : ceux-ci ont diminué de 3 % après une baisse de 2 % en 2016. La diminution des moyens ne s'est pas accompagnée d'une réduction des travaux, d'où un temps de travail effectif accru : les écrêtages en fin de mois augmentent et représentent 51 équivalents temps plein sur l'année, contre 45 en 2014. Ce chiffre sous-estime la réalité du temps de travail en dehors des horaires légaux puisqu'il ne tient pas compte des écrêtages en fin de journée ou en fin de semaine. Le nombre de jours de compte épargne temps disponibles augmente lui aussi, passant de 116 000 jours en 2016 à 123 000 en 2017, soit 573 ETP. En matière d'effectifs, l'Insee n'a plus les moyens de ses ambitions.*

*Les risques psycho-sociaux, sur lesquels la CFE-CGC alerte depuis plusieurs années, se traduisent par des situations d'épuisement professionnel plus fréquentes, que nous signalons quand nous en avons connaissance. Les agents sont réticents à alerter les représentants du personnel et ne viennent à nous qu'une fois la situation devenue inextricable et dangereuse pour leur santé. La charge de travail devient insoutenable dans de nombreux services, et c'est souvent la politique de l'autruche qui prévaut jusqu'à ce que les agents craquent. Les agents, y compris les managers, sont généralement trop peu formés à ces risques et ne savent pas quelle stratégie mettre en place en amont pour ne pas se retrouver dans une situation d'échec professionnel et personnel.*

*Le nombre de journées de formations au management a augmenté par rapport à 2016, ce qui est une bonne chose. Nous nous interrogeons cependant sur la baisse du nombre total de journées de formation.*



*Pour ce qui est du télétravail, appelé de nos vœux depuis plus de 10 ans, nous constatons que le nombre d'agents en situation de télétravail à domicile ou de travail multilocalisé est passé de 28 avant la mise en œuvre de la circulaire sur le télétravail à 112 fin 2017, soit 2 % des effectifs en fonction à l'Insee. Les chiffres aujourd'hui sont probablement supérieurs, mais il semble que les restrictions à la mise en œuvre de la circulaire ministérielle puissent être dorénavant levées.*

*Nous attirons l'attention de l'administration sur les problèmes de climatisation rencontrés à la direction générale : des consignes doivent être données aux agents qui souffrent de températures excessives dans leur bureau. De surcroît, le maintien de l'infirmière à MK1 créé une situation insupportable pour l'infirmière qui se retrouve isolée, et nous demandons à l'administration de remédier à ce problème au plus vite. »*

*Merci de votre attention.*

### **Synthèse des échanges**

Une motion sur l'**amiante** à laquelle la CFE-CGC Insee s'est associée a été lue en liminaire. L'État n'a toujours pas reconnu le tripode où se trouvait le CNI de Nantes pourtant démolie pour cette raison. Cette situation est scandaleuse pour tous les agents concernés.

Le **rapport d'activité** a été remis trop tardivement aux représentants du personnel pour être abordé lors de ce CTR. À l'avenir, l'administration a accepté qu'un projet de rapport d'activité soit présenté en groupe de travail du CTR au moins un mois avant le CTR, comme la CFE-CGC en a fait la demande dans son vœu n°7.



L'avancée du **projet Capi3G** a donné lieu à des échanges mouvementés et virulents ; il en ressort que certains représentants du personnel reprochent à l'administration d'avoir laissé le projet aller dans le mur malgré les alertes émanant des agents qui y ont travaillé. Ces élus ont demandé que tous les agents et pas seulement la hiérarchie soient dorénavant intégrés dans les processus décisionnels relatifs à Capi3G. Ils ont quitté le CTR faute de garantie de l'administration sur ce point. Le Cnis a indiqué par ailleurs que le NCEE était un frein à la réalisation d'enquêtes à coûts désormais très élevés.

En conséquence, tous les sujets qui ont suivi ont été traités sans la CGT, Sud et FO : le télétravail, le rapport d'activité, le bilan social et le budget, sujets qui concernent tous les agents.

Pour la CFE-CGC qui l'a signalé à de nombreuses reprises en groupe de travail du dialogue social, le projet Capi3G n'a jamais disposé des moyens nécessaires et ce, dès le démarrage. Selon nous, ce n'est pas une question de groupe d'utilisateurs car ils ont été mis en place. Pour un projet de modernisation technologique, 10 ans est une aberration vu l'évolution des outils ! Pourtant, il concerne de nombreux agents : enquêteurs, gestionnaires, concepteurs d'enquêtes et était qualifié (selon MAREVA1) comme à forts enjeux. La modernisation des enquêtes, cœur de métier de l'Institut et part très importante du budget de l'Insee, et la mise en place après tous les instituts statistiques des enquêtes par internet, nécessitait d'urgence une nouvelle application rénovée multimode. Le frein de certains contre cette modernisation est évident et a fait obstruction : les enquêtes par téléphone n'ont jamais pu être effectuées comme cela se fait ailleurs. Des outils de métadonnées sont contestés et pourtant sont indispensables pour suivre la qualité des enquêtes et suivre de près la dégradation de leurs conditions de réalisation : nombreux contacts préalables, difficulté à accéder aux ménages de plus en plus réticents etc. Ce ne sont pas pour nous des données de « flicage » mais de suivi normal de la collecte comme le font les autres instituts statistiques ou l'Ined. La mise en place d'outils Vigik semble quant à elle être en bonne voie, enfin ! Nous notons au passage du changement d'organigramme de la DG, la transformation de l'unité prix et collecte des enquêtes ménages en département du même nom et champs, permettant d'ouvrir la NBI encadrement supérieur !



Sur le **projet Elire** nous avons rappelé les enjeux pour l'Insee et son image des difficultés rencontrées en 2007 pour les présidentielles avec de nombreuses demandes de mises à jour qui n'avaient pas été suffisamment anticipées, exposant l'Institut à un risque. Dans le climat de tension permanent actuel, nous alertons sur ce point pour 2019 élections européennes. En ce qui concerne le **bilan social** : l'administration reconnaît les tensions sur les effectifs au regard de la charge de travail, notamment à la DG. Il n'est plus possible de continuer à faire des gains de productivité et la question du maintien de nos missions se pose dorénavant. Moins de moyens, de nouvelles missions, des écrêtages et CET énormes, des accidents du travail qui augmentent : il y a de quoi s'alerter !

Dans le contexte actuel (Cap 2022 notamment), il nous semble nécessaire de pouvoir suivre l'évolution tant quantitative que qualitative du recrutement d'**agents extérieurs à l'Insee** ; la direction est favorable à notre vœu n°10 qui permettrait de connaître les familles de métiers dans lesquelles sont recrutés les agents non Insee.

**L'égalité Hommes - Femmes** ne progresse pas à l'Insee et il manque des tableaux sur le haut de la pyramide, pour constater le plafond de verre toujours réel.

Sur le **télétravail**, des premiers tableaux ont été fournis sur les demandes satisfaites par service, régions, genre, nombre de jours, suite à la demande de la CFE-CGC Insee. L'administration est favorable à ce que celui-ci puisse s'effectuer en-dehors du domicile dans les situations d'aidants familiaux (vœu CFE-CGC n°15), sous réserve que les textes le permettent. Des postes nomades ont été commandés en nombre suffisant pour que la contrainte de 10 % de télétravailleurs au maximum soit maintenant levée. Par contre, l'administration reste opposée à ce que la durée hebdomadaire de télétravail soit étendue à plus d'une journée par semaine. Elle veut ainsi éviter que ne soit refusée une journée de télétravail à un agent qui n'en bénéficierait pas encore, au motif que d'autres agents seraient en télétravail deux à trois jours par semaine et que cela pourrait mettre en difficulté l'organisation du service. Encore trop de frilosité par rapport à l'application du télétravail dans toute la fonction publique, nous y reviendrons lors du CTR de l'automne qui doit dresser un bilan d'étape détaillé.



Sur le **budget**, nous avons pu constater avec effroi que l'Insee sur-exécutait le budget, c'est-à-dire qu'il réduit plus qu'attendu les effectifs et qu'il rend chaque année des sommes considérables de masse salariale : 1,8 millions d'euros en 2017, c'est à peu près les 2/3 du financement du Rifseep des catégories A que l'on nous promet toujours pour l'année suivante ! Les catégories A de l'Institut représentent près de 40 % des effectifs de l'Insee et ils doivent chaque année passer leur tour ?

Quand on alerte sur les **risques professionnels** venant notamment de la surcharge de travail non reconnue et du syndrome d'épuisement professionnel désormais fréquent pour l'encadrement, et qu'enfin un juste retour pourrait être fait aux agents en 2019, il nous est répondu qu'il s'agit d'argument de mauvaise foi, chacun jugera...

### Nos vœux et résultats des votes

#### **- Projet d'arrêté d'organisation de la DG (vœux 1 et 2)**

##### Voeu n°1

« Les élus en CTR demandent que l'ensemble des unités de la direction générale soient requalifiées en départements. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
1 (CFE-CGC)	0	9 (CGT-SUD, CFDT, FO, CFTC-UNSA)	

##### Voeu n°2

« Les élus en CTR demandent que soient clarifiées précisément les missions de la division SESAM et son articulation avec le DRH. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
10 (CFE-CGC, CGT-SUD, CFDT, FO, CFTC-UNSA)	0	0	0



## - **Projet d'arrêté de restructuration concernant les sites BRPP (vœux 3 à 5)**

### Voeu n°3

« Les élus en CTR demandent que la Direction de l'Insee applique les règles de priorité pour les agents dont les postes sont supprimés, dans le cadre des mobilités. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
8 (CFE-CGC, CGT-SUD, FO, CFTC-UNSA)	0	2 (CFDT)	0

### Voeu n°4

« Les élus en CTR demandent que les agents dont les postes sont supprimés fassent l'objet d'un accompagnement personnalisé : entretiens, bilans de compétences, formation en vue d'une reconversion, etc. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
10 (CFE-CGC, CGT-SUD, CFDT, FO, CFTC-UNSA)	0	0	0

### Voeu n°5

« Les élus en CTR demandent que soit clarifiée la situation du site de Marseille. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
10 (CFE-CGC, CGT-SUD, CFDT, FO, CFTC-UNSA)	0	0	0



## **- Projet d'arrêté de restructuration sur le transfert des activités Estel au CSM (vœu 6)**

### Voeu n°6

« Les élus en CTR demandent que des moyens humains suffisants soient mis en place au Centre Statistique de Metz pour prendre en charge dans de bonnes conditions les activités de la mission Estel. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
10 (CFE-CGC, CGT-SUD, CFDT, FO, CFTC-UNSA)	0	0	0

## **- Point sur les difficultés de l'application Capi3G (vœux 19 et 20)**

À la demande des élus, le point sur les difficultés de l'application Capi3G est repositionné dans l'ordre du jour, avant celui sur le rapport d'activité 2017.

À l'issue des échanges avec l'administration sur ce point, les élus CGT-SUD et FO décident de quitter définitivement la séance.

### Voeu n°19

« Les élus en CTR demandent que le bilan de projet de Capi3G soit communiqué au CTR. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)			6 (CGT-SUD, FO)





### Voeu n°20

« Les élus en CTR demandent que des moyens conséquents et adaptés soient dédiés à Capi3G afin qu'il puisse être utilisé pour les enquêtes. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)			6 (CGT-SUD, FO)

### **- Rapport d'activité 2017 et perspectives 2018 (vœux 7 et 8)**

#### Voeu n°7

« Les élus en CTR demandent que le projet de rapport d'activité soit présenté en GT du CTR au moins un mois avant le CTR, compte tenu de sa richesse. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)

#### Voeu n°8

« Les élus en CTR demandent que les tableaux de la rubrique « L'Insee en faits et chiffres » soient enrichis par des évolutions annuelles. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)



## - Bilan social 2017 (vœux 9 à 18)

### Voeu n°9

« Les élus en CTR demandent que le projet de bilan social soit présenté en GT du CTR au moins un mois avant le CTR, compte tenu de sa richesse. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)

### Voeu n°10

« Les élus en CTR demandent que soit ajouté au bilan social un tableau ventilant par famille de métiers les agents mis à disposition, en PNA ou détachés entrants, ainsi que les contractuels. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)

### Voeu n°11

« Les élus en CTR demandent que les tableaux du bilan social soient fournis aux représentants du personnel également au format tableur, comme en 2017. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)



### Voeu n°12

« Les élus en CTR demandent que soit ajouté au bilan social un tableau présentant par type d'établissement le nombre d'heures de travail écrêtées au-delà des 10 heures légales quotidiennes et des 48 heures légales hebdomadaires, ainsi que le nombre de jours de CET monétisés. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)

### Voeu n°13

« Les élus en CTR demandent que soit ajouté au bilan social un tableau sur les postes ouverts à la bourse interministérielle de l'emploi public, par niveau de poste et par service, ainsi que des statistiques sur le nombre de postes pourvus par Cette voie et le délai nécessaire pour que le poste soit occupé. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)

### Voeu n°14

« Les élus en CTR demandent que la durée de télétravail hebdomadaire autorisée soit ramenée au droit de la fonction publique, à savoir 3 jours dès la rentrée 2018. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)



### Voeu n°15

« Les élus en CTR demandent que le lieu d'exercice du télétravail puisse être différent de la résidence principale dans les situations d'aidants familiaux. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)

### Voeu n°16

« Les élus en CTR demandent que la contrainte de 10 % de télétravailleurs maximum par service soit levée et que les agents en soient informés. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)

### Voeu n°17

« Les élus en CTR demandent qu'en cas d'intempéries ou de problèmes majeurs de transports, les durées de télétravail puissent être élargies. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	6 (CGT-SUD, FO)



### Voeu n°18

« Face à la surcharge de travail constatée au niveau des statistiques d'écrêtage (51 jours EQTP en 2017 dont 64 % concernant les agents de catégories A et A+) les élus en CTR demandent que soient arbitrées des priorités voire des suppressions de certains travaux, afin d'éviter les situations de souffrance au travail. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
1 (CFE-CGC)	0	3 (CFDT, CFTC-UNSA)	6 (CGT-SUD, FO)

### **- Point d'information sur le budget (vœux 21 et 22)**

### Voeu n°21

« Les élus en CTR demandent que soit mis en place le RIFSEEP des catégories A et A+ à compter du 1er janvier 2019 afin de mettre fin à un système de plus en plus opaque. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
2 (CFE-CGC, CFTC-UNSA)	1 (CFDT)	0	7 (CGT-SUD, FO, 1 CFDT)

### Voeu n°22

« Les élus en CTR demandent que leur soient communiqués rapidement les projets de barèmes associés au RIFSEEP des catégories A et A+. »

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
3 (CFE-CGC, 1 CFDT, CFTC-UNSA)	0	0	7 (CGT-SUD, FO, 1 CFDT)

Septembre 2018